

BULLETIN MUNICIPAL N°63 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE :

- Page 1 : Le mot du maire
- Page 2 : Investissements
Projets
- Page 3 : Cimetière
Informations
- Page 4 : Jeunesse
- Page 5 : Jeunesse
- Page 6 : Tribune
Associations
- Page 7 : Associations
- Page 8 : Concours de dessins



Mairie de Queyrac

1, place du 11 Novembre 1918
Tél : 05 56 59 80 50 - Fax : 05 56 59 86 64

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00

Cadastre et urbanisme

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

mairie-de-queyrac@wanadoo.fr

www.mairie-queyrac.fr

[Queyrac-solidarite covid19](https://www.mairie-queyrac.fr/queyrac-solidarite-covid19)

Direction de la publication :

Véronique CHAMBAUD

Dépôt légal : à parution.

Imprimerie : PAO MAGNIER

Secrétaires de rédaction :

Le secrétariat de mairie

Comité de rédaction :

Commission de communication

N° ISSN : 1291.2247 Tirage : 870 exemplaires
imprimés sur papier recyclé

Photos : Dominique PATRAS et autres sources

Le Mot du Maire

Avec l'arrivée de l'hiver, la crise sanitaire continue d'impacter durablement notre quotidien. En septembre, les activités sportives et associatives ont pu reprendre redonnant de la vie à notre village.

~~Réveillons, vœux~~ et repas des anciens sont programmés, espérons que ces événements festifs pourront être maintenus.

Le 15 novembre, lors de la réunion publique les travaux de réaménagement du centre bourg ont pu être présentés aux Queyracais. Ils débiteront en janvier par le changement de conduites d'eau potable depuis le croisement de la rue de la Rivière jusqu'à l'intersection de la rue du 19 Mars 1962 et du chemin du Hibou.

Au printemps, suivront les travaux d'enfouissement des réseaux rue du 19 Mars 1962, la création des commerces dans l'ancien bar des chasseurs, la réfection des trottoirs, et rues autour de la place, la mise en sécurité pour ralentir les vitesses, ainsi que des places de parking supplémentaires.

Pensez à consulter le site internet ou la page Facebook de la commune vous y trouverez de nombreuses informations.

Après deux ans de pandémie, j'espérais, nous espérons tous que notre vie d'avant pourrait reprendre son cours, mais les variants Covid nous rappellent régulièrement la nécessité de respecter les gestes barrières, le port du masque et les contraintes sanitaires.

Les fêtes de fin d'année approchent, profitons de ces moments de convivialité, tout en restant prudents et en se protégeant. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes, une bonne santé à vous et à vos familles.

Le Maire,
Véronique CHAMBAUD

CONCOURS DE DESSIN



« L'atelier du
père Noël »
Du 10 au 31
décembre
2021

~~PRÉSENTATION DES VŒUX~~

~~Dimanche 16 janvier 2022 à 11h45~~

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 13 mars 2022 à 12h00

INVESTISSEMENTS ET PROJETS

Investissements

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques :

- Rue du 19 Mars 1962.
- Montant des travaux : 64 200 €.

Subvention :

- Conseil Départemental : 11 000 €,
- Emprunt : 53 000 €.

Réhabilitation immeuble place du 11 Novembre (deux commerces et un appartement à l'étage) :

Montant des travaux : 266 000 €.

Subventions :

- Dotation De Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 64 049,65 €,
 - Conseil Départemental : 79 729,45 €.
- Emprunt : 123 000 €.

Remplacement canalisation eau potable :

- Rue Saint-Hilaire,
- Place du 11 Novembre,
- Rue du 19 Mars 1962.



Travaux Convention Aménagement de Bourg (CAB) phase 1 :

Montant des travaux : 410 841,00 €.

Subventions :

- Conseil Départemental : 110 986,00 €,
- Voirie Conseil Départemental : 35 500,00 €,
- Etat DETR : 29 125,88 €.

Pour un total de subventions représentant 42 % de la dépense.
Emprunt : 210 000 €.

Projets

City Stade derrière l'école :

Montant des travaux : 38 500 €.

Subventions :

- Conseil Départemental,
- Caisse d'Allocation Familiale,
- Agence Nationale du Sport.

Le montant des subventions peut atteindre 80 %.

Réfection du court de tennis.

Convention d'Aménagement de Bourg : phase 2.

Achats :

- d'un brûleur thermique,
- d'un compacteur.



CIMETIÈRE

Suite à la loi du 6 février 2014 visant à interdire les produits phytosanitaires (dés herbant), la collectivité a fait le choix d'embaucher une personne préposée aux espaces verts.

Cet agent entretiendra entre autre tous les espaces verts de la commune, mais plus particulièrement le cimetière communal où la charge de travail a plus que doublé. Je vous rappelle que seul les espaces types allées, columbarium, jardin du souvenir seront entretenus par nos services, en aucun cas il ne pourra intervenir sur une concession privée, construite ou non.

L'entretien restant une obligation à votre charge.

Par ailleurs, afin de faciliter le passage des appareils d'entretien lors de ses interventions, il serait souhaitable (hors période de la Toussaint) de ne pas laisser les pots de fleurs dans les allées,



nous vous en remercions. En 2020 nous avons terminé la procédure de reprise pour une cinquantaine de concessions situées essentiellement dans la partie la plus ancienne du cimetière, celles-ci ont été mises à la vente. Chaque emplacement disponible sera prochainement matérialisé par un panneau indiquant «le carré» et le «numéro». Ceci facilitera l'identification de l'espace choisi lors de votre demande auprès du secrétariat. Pour information, lors de la séance du 18 novembre 2021, le conseil municipal a voté la modification des tarifs de concessions et la création d'une à 50 ans.

Ces mesures prendront effet au 1er janvier 2022, à savoir :

- concession 30 ans : 60 euros le m²,
- concession 50 ans : 90 euros le m².

INFORMATIONS

Smicotom

Le smicotom met en place un PASS' déchèteries.

Obligatoire à compter du 1er janvier 2022 pour accéder aux déchèteries du territoire. Vous pouvez demander votre PASS', connecter-vous sur le site <https://smicotom.e-reom.net> :

- créer votre espace et fournissez vos pièces justificatives,
- recevez votre PASS'Déchèteries par SMS (un par foyer),
- stocker votre PASS'Déchèteries dans votre téléphone,
- présentez votre PASS' lors de vos visites sur nos déchèteries.

Pour plus d'information : www.smicotom.fr / assistance au 0 800 505 508.



Tarifs location salle des fêtes

Le Conseil Municipal a voté la modification des tarifs de location de la salle des fêtes.

Du samedi au dimanche :

- 250 euros (Queyracais),
- 500 euros (hors commune),

du vendredi après-midi au dimanche :

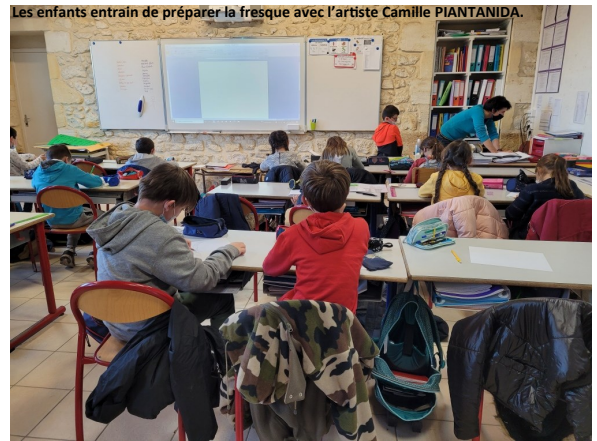
- 300 euros (Queyracais),
- 550 euros (hors commune).

Cautions :

- ménage 100 €
- mobilier 700 €.

Le Conseil Municipal des Jeunes 2020/2021

Malgré une année mouvementée à cause de la Covid, nos jeunes conseillers ont un bon premier bilan : un futur terrain multi-sports, une fresque murale en cours de réalisation pour cette fin d'année (voir photo), et une journée de ramassage déchets dans nos forêts qui a connu un franc succès et qui sera perpétuée chaque année car les jeunes se sentent très concernés par l'environnement au sein du village et souhaitent que les adultes le soient tout autant pour qu'il n'y ait plus besoin de ces journées de nettoyage.



Lors de cette réunion certains nouveaux projets:

- améliorer l'aire de jeux au stade,
- mettre des jeux à disposition des primaires dans la cours de l'école,
- construire un parcours de santé,
- avoir une boîte à livres près de l'école (nous cherchons un bénévole pour nous aider à la réaliser),
- trouver un nom pour l'école,
- boîte à idées à la mairie pour que les adultes et les enfants puissent donner leurs idées pour le village,
- sensibiliser la population à la pollution, mettre le vélo en avant dans le village avec des chemins sécurisés pour se rendre à l'école,
- refaire des journées pour nettoyer le village,
- exposition artistique sur le thème du recyclage,
- protéger les hérissons qui sont en voie de disparition.

Nouveau CMJ 2021/2022

En ce début d'année scolaire, les enfants domiciliés à Queyrac du CP au CM2, ont élu les nouveaux membres du conseil municipal des jeunes .

Le Maire, Véronique CHAMBAUD, le 1er adjoint au Maire Dominique PATRAS ont assisté à la première réunion pour leur investiture et leur premier échange d'idées.

Ont été élus :

- Emilie PATRAS maire jeune,
- Barbara MARIE-BELKACEMI,
- Maëlla CLAIRAC,
- Kalinda REY RISSA,
- Mathis MESPLEDE,
- Baptiste BOUILLEAU.



Jardin de l'école

L'activité jardin a repris dès la rentrée scolaire avec Madame Patricia DELMAS et une nouvelle bénévole Madame Joëlle BONNET que nous remercions vivement pour leur engagement auprès des enfants. Un nouveau portail a été fabriqué et installé par nos agents du service technique. Des carottes, des choux, des radis, des salades et de la lavande ont été plantés avant l'hiver. Afin de préparer l'arrivée du printemps qui sera le temps des semis, les enfants transforment leur cabane en serre. Les prochains travaux consisteront à la réalisation d'un système d'irrigation pour arroser les cultures lorsqu'ils seront absents.



Atelier décoration du sapin de Noël proposé aux élèves de primaire



TRIBUNE « QUEYRAC À VENIR »

Nous avons tenté de représenter au mieux durant cette année 2021, celles et ceux qui nous ont fait confiance lors du dernier scrutin et nous continuerons à le faire au sein du conseil municipal en 2022. D'ici là, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches avec de la joie et de la bonne humeur à partager.

Myriame ROURE et Cédric ARDILLEY

ASSOCIATIONS

Association des Parents d'Élèves

En cette fin d'année, au moment où vous lirez ceci, nous espérons avoir pu organiser notre premier marché de Noël, bourse aux jouets. Celui-ci se déroulerait le 12 décembre dans et autour de la salle des fêtes.

En espérant que cela aura été un succès et qu'il deviendra un rendez-vous annuel.

Nous avons vraiment hâte de multiplier les actions (ce que nous n'avons pas pu faire depuis trop longtemps). Afin de financer des sorties pour nos petits et ainsi « Construire ensemble leurs souvenirs de demain ... » ce qui est notre leitmotiv.

Toute l'association se joint à moi afin de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Cédric ARDILLEY - 06 22 27 47 31

La Boule Queyracaise

Nous invitons tous les passionnés à venir passer des après-midi parmi nous (les mardis, les vendredis, les dimanches et les jours fériés) à partir de 14h00. Le boulodrome est accessible à toutes personnes à mobilité réduite. L'ambiance est conviviale.

Mack CHEVREAU et son bureau - 07 60 42 11 68

Amicale Pétanque Queyracaise

Nous avons ouvert un club de pétanque en fédération FFJP depuis le 15 août 2020. Nous allons monter une ou plusieurs équipes pour faire les coupes des clubs.

Pour plus d'information, veuillez contacter le président.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Cédric LANEAUD et son bureau - 06 63 23 88 55

Le Gardon Queyracais

L'année 2021 s'achève avec je l'espère la promesse d'une amélioration de la situation sanitaire.

La cabane d'accueil à force d'être dégradée et utilisée pour faire du feu a été démontée afin de sécuriser l'endroit.

Le BBQ a été tellement dégradé (il a éclaté sous l'effet de la chaleur avec le bois de la cabane) qu'il a fallu le sécuriser et il est maintenant inutilisable. Nous avons encore subi une énième effraction du local, mais il n'y a rien à voler à l'intérieur (juste du maïs pour les canards). **MERCI à tous ceux qui ont fait tant d'efforts pour tout détériorer !!!!**

Pour les bonnes nouvelles, nous avons lâché sur le plan d'eau de Berton 300 kilos de gardons et 100 kilos de carpes.

Fort de nos 560 adhérents les élections du conseil d'administration et du bureau ont eu lieu le 22 octobre et ont vu rentrer autour de la table deux jeunes pêcheurs.

Le bureau se compose ainsi : secrétaire PATRAS Romain, trésorier INDA Régis, vice-président SERRES Frédéric, membres JOCOU Alain, MASSIAS Olivier, INDA Aaron, MESCHIN Bradley.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une année 2022 aussi bonne que possible.

Dominique PATRAS - 06 87 20 61 88



ASSOCIATIONS

Association Culturelle Queyracaise

La culture est le terreau de l'âme. Nos vies sociales passent par nos échanges, pour ne pas nous retrouver prisonnier comme en ces temps de COVID... Faisons vivre la bibliothèque de Queyrac, elle vous attend avec de nombreux livres renouvelés...

Venez participer à la vie de la commune, vous serez toujours les bienvenus...

Le bureau

Cercle Queyracais des Fils d'argent

Nous avons ré-ouvert le club le 30 Septembre avec respect des gestes barrières et contrôle du pass sanitaire. Nous ne pouvons pas encore faire de prévision pour l'année 2022 qui approche à grand pas et devons prévoir une assemblée générale en début de cette nouvelle année.

Nous vous attendons chaque jeudi à 14h00 dans la salle polyvalente pour nos jeux de société ainsi que nos sorties au restaurant une fois par trimestre n'hésitez plus, passez nous voir.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et vous donnons rendez-vous prochainement.

Gérard VANDEMOERE - 06 21 64 02 98

Association de Chasse Communale Agréée

Un nouveau coup dur pour la chasse...

En effet, les chasseurs ne comprennent pas la décision du Conseil d'Etat qui suspend les arrêtés de chasse aux pentes des alouettes. Celles-ci sont toujours chassables au fusil ainsi que les grives, merles, vanneaux et pluviers, cités dans le communiqué de presse du conseil d'Etat.

La Fédération en lien étroit avec l'ensemble des autres structures fédérales, dont la Fédération nationale des Chasseurs, travaille activement au niveau juridique et politique pour apporter les éléments supplémentaires qui doivent permettre une solution positive pour le jugement (sur le fond) à venir.

Dans notre A.C.C.A, l'ouverture s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les chasseurs ont trouvé : des faisans et des perdreaux vigoureux ainsi que des lièvres. Au cours des mois d'octobre et novembre, nous avons assisté à la migration de grives et de bécasses. Le plan de chasse se déroule sans problème, nous constatons une forte présence de chevreuils et de sangliers près des habitations.

Le dernier lâcher aura lieu le samedi 18 décembre.

Le conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une excellente Année 2022.

Bernard COUDOUIN - 06 21 34 35 73

Association Queyrac en Fête

L'équipe de QUEYRAC en Fête
vous souhaite ses meilleurs
vœux !

Et pour passer le cap de la
Nouvelle Année elle vous
propose de fêter St Sylvestre
tous ensemble, autour d'un
dîner gourmand et musical 🎵

HAPPY NEW YEAR

Salle des Fêtes
Vendredi 31 décembre 2021
20h00

Réservation payante
70€/pers

Pass sanitaire obligatoire Tél : 06 19 43 23 62 Nombre de places limité

Enfants -12ans : 15€ avec test PCR

ANNULÉ

CONCOURS

2021

Dessins de Noël

 *L'atelier du*

Père Noël 

du **10** au **31** décembre

3 catégories :

5 ans et -/6-8 ans/9-10 ans

lots à gagner pour chaque catégorie

1^{er} prix chèque cadeau Jouet Club de 25 €

2^e prix chèque cadeau Jouet Club de 20 €

3^e prix chèque cadeau Jouet Club de 15 €

LES RÈGLES DU CONCOURS :

- * Le concours est réservé aux enfants queyracais et jovisiens
- * Dépôt des dessins en mairie avant le 31 décembre 2021 à midi
- * Technique de dessin libre (crayons, peinture, paillette, etc...)
- * Sur une feuille blanche A4
- * Respecter le thème : Atelier du Père Noël
- * Au dos du dessin, indiquer : nom-prénom-date de naissance-
adresse complète - téléphone ou mail en cas de gain
- * Aucun signe distinctif (ex : prénom de l'enfant) ne doit figurer sur le
dessin pour un vote équitable

Exposition des dessins et remise des lots lors des vœux municipaux
le 16 janvier 2022 à la salle des fêtes respectives de chaque commune



Joyeuses fêtes à tous 